

MARIUS AUDIN

LE ROMAIN  
DE GERING

PARIS

*HENRI JONQUIÈRES*

ÉDITEUR

RUE VISCONTI, 21

1931

# LE ROMAIN DE GERING

Faisons d'abord connaître un peu le personnage auquel on attribue sinon la paternité, du moins la possession du premier romain français.

Ulrich Gering était de Constance, originaire, en tout cas, de ce diocèse (Panzer, *Ann.*, II, 307, n. 331); il venait sans doute de Munster en Argau (Leclerc, dans Ladvocat, *Dict. histor.*), où il était peut-être né (J. A. F. de Balthazaer, *Musaeum viro- rum Lucernatum*, 1777), où peut-être il avait travaillé chez Helias de Lauffen (*Typol. Tucker*, 1876, 577), quand, en 1470, il arriva à Paris pour y introduire l'art typographique.

Il n'y venait pas seul. Il avait avec lui Martin Crantz, qui paraît avoir été le *primus inter pares* d'une sorte d'association d'imprimeurs, et aussi Michel Friburger de Colmar.

Il semble, sans que cela soit absolument sûr, qu'ils sont venus tous trois à Paris aux diligences de Jean de Stein, leur compatriote, qui était alors prieur de Sorbonne.

Jean Heynlin von Stein, appelé en France Jean de La Pierre (*de Lapide* ou *Lapidanus*), était, en effet, Allemand, né sans doute à Stein près de Bâle ; il était venu faire ses études à Paris et y avait obtenu le diplôme de maître ès arts, puis celui de docteur en Sorbonne. En 1467, il était prieur de ce collège, et l'année suivante recteur de l'Université. Il eut pour élèves le philologue Jean Reuchlin et le marquis de Bade lui-même qui devait un jour occuper le siège épiscopal d'Utrecht ; il fut aussi le maître du fameux Jean Amerbach, l'un des plus célèbres imprimeurs de Bâle, et qui s'en vante dans le colophon de *Libri artis Logicae... cum explanatione magistri Joannis a Lapide*.

En 1470, le bibliothécaire de la Sorbonne était Guillaume Fichet, originaire, lui, d'un village de Savoie, et qui venait de quitter le rectorat.

Si l'on doutait que ce fût par les soins de Heynlin et de Fichet que nos prototypographes vinrent en France, voici deux documents qui suffiraient sans doute à lever toute incertitude :

☉ *Vt sol lumen ! sic doctrinam fundis in orbem Musarum nutrix, regia parisius ;*

☉ *Hinc prope divinam, tu quã germania nouit Artem scribendi ! suscipe promerita ;*

☉ *Primos ecce libros ? quos haec in-*

Le soleil verse la lumière sur le monde, et toi, tu lui verses la science, ô Lutèce, noble nourrice des muses ;

Reçois donc cet art presque divin, cet art nouveau d'écrire qu'a découvert la Germanie ;

Tu vois ici les premiers livres

*dustria finxit Francorum interris.  
aedibus atq; tuis;*

☉ *Michael Vdalricus, Martinusq;  
magistri Hoc impresserunt. ac fa-  
cient alios.*

qu'aient produits cette industrie, sur  
la terre de France et dans la Sorbonne ;

Michel, Ulric et Martin, maîtres du  
nouvel art, viennent de les imprimer  
et vont en imprimer d'autres encore.

C'est par ces quatre distiques que les imprimeurs du premier livre français le dédièrent à la ville qui leur avait donné asile.

De son côté, le bibliothécaire de la Sorbonne, Guillaume Fichet, à qui le prieur venait de communiquer les épreuves du « Gasparino », lui répondait ceci :

« Vous m'avez envoyé, il y a quelque temps, les élégantes épîtres de Gasparino de Bergame. Non seulement vous les avez corrigées avec soin, mais vos imprimeurs d'Allemagne en ont fait des copies belles et correctes. Combien l'auteur vous doit de reconnaissance !... avec quelle fidélité ne reproduisent-ils pas les livres d'après le manuscrit corrigé, ces *librarii* que vous avez fait venir en cette ville, de l'Allemagne votre patrie ! Vous-même, avec quel zèle infatigable vous veillez à ce qu'ils n'impriment rien sans que vous l'ayez corrigé d'après tous les manuscrits que vous avez pu rassembler...

« Écrit en Sorbonne par Fichet... ».

Cette lettre qu'écrivait le bibliothécaire au prieur devait servir de préface aux Epîtres de Gasparin de Bergame ; elle met au point de façon qui paraît indiscutable l'origine des

prototypographes de Paris ; elle précise la nature du premier livre qu'ils y imprimèrent ; mais elle ne nous dit rien sur la lettre dont ils se servirent (Fig. 1).

On en revient toujours à la même question, et toujours à la même réponse : si les imprimeurs des temps lointains du livre fondaient eux-mêmes leurs lettres, il n'y a pas à rechercher le pédigrée de ces fontes qui toutes, par définition, étaient différentes les unes des autres. C'est seulement du jour où la fonderie typographique fut devenue une industrie entre les mains d'ateliers autonomes que la lettre devint elle-même une marchandise cataloguée, susceptible d'être utilisée, parfois à de grandes distances, par des imprimeurs différents ; susceptible aussi, par conséquent, d'être dépistée et de servir à des rapprochements de haut intérêt.

Je crois qu'il n'y a rien de pareil dans la première fonte de Gering : dessiné, gravé et fondu sans aucun doute dans l'atelier de la Sorbonne, ce type est extrêmement disparate, et c'est là une caractéristique qui saute aux yeux des moins clairvoyants. Au contraire des premiers romains de Schweynheim et Pannartz, des imprimeurs de Spire et de Jenson, ces lettres sont hautes et dégingandées ; tous les empattements sont crochetés à droite, ce qui donne à la lettre n, par exemple, l'apparence d'un u à l'envers ; l'épaisseur des fûts est singulièrement inégale d'une lettre à l'autre, et même entre deux exem-

Galpatini pergamentis clarissimi orato-  
ris, epistolarum liber foeliciter incipit.

**A**udeo plurimum ac lætor in  
ea te sententia esse. ut nihil a  
me fieri sine causa putet. Ego  
enī etsi multorum uerebar suspi-  
tiones, quod a me sempronium antiquum fami-  
liarē meū reiciebā. tamē cū ad incredibi-  
lē animi tui sapiētiam iudiciū meū refere-  
bā. nihil erat quod a te improbari pu-  
tarem. Nam cum & meos nosset mores. &  
illius naturā nō ignorares. nō dubitabā quod  
de hoc facto meo iudicaturus esses. Non  
igitur hæc ad te scribo lītā, quo nouam tibi  
de rebus a me gestis opinionem faciā. sed  
ut si quando aliter homines nostros de me  
scire intelliges. tu quod probe causam meā  
nostram, defensionē meā suscipias. Hæc si fe-  
ceris. nihil est quo ulterius officium tu-  
um requiram. Vale :

Fig. 1. — ROMAIN DE GERING (Paris 1470).

Formosā resonare doces amaryllida filuas;  
 O melibœe deus nobis hæc oia fecit. Tityrus.  
 Namq̄ erit ille mihi semper deus: illius aram:  
 Sepe tener nostris ab ouilibus imbuet agnus.  
 Ille meas errare boues (ut cernis) et ipsum:  
 Ludere (quæ uellem) calamo permisit agresti.  
 Nō equidē in uideo. miror magis. undiq̄ totis, Me.  
 Vsq̄ adeo turbatur agris. en ipse capellas  
 Protinus eger ago. hanc etiam uix tityre duco.  
 Hic inter densas corylos modo namq̄ gemellos,  
 Spem gregis (ah silice in nuda) connixa reliquit:  
 Sepe malum hoc nobis (si mens non leua fuisset)  
 De cælo tactas memini predicere quercus:  
 Sæpe sinistra caua prædixit ab ilice cornix.  
 Sed tamen iste deus qui sit: da tityre nobis.  
 Urbem quā dicunt romā: melibœe putauit Ti.  
 Stultus ego huic nostrę similem: quo sæpe solemus  
 .a.ii.

Fig. 2. — DEUXIÈME ROMAIN DE GERING (Paris, 1478).

Liber qui Manipulus curatorum  
appellatur, in quo precessaria offi-  
cia eorum quibus animarum cura  
commissa est, breuiter tractantur.  
feliciter incipit;

Factoris Epistola.

**R**EVERENDO  
in christo patri, ac do-  
mino, dño Raymun-  
do, diuina prudentia  
sancte sedis valentie  
episcopo. Iuorum deuotum minimus,  
guido de monte rocherij. cum de-  
uota et humili recommendatione se-  
totum suis obsequijs mancipatum.  
Fons sapiencie dei vbum, dispositioe  
mirabili cuncta ordinans et disponens  
militantem ecclesiam ordinavit, et di-  
sposuit ad instar ecclesie triumphan-  
tis. Quod figuratiue fuit omnium  
legislatori moysi. quoniam preceptum sibi  
fuit edificare tabernaculum in de-  
serto iuxta exemplar. quod sibi in  
monte fuerat demonstratum. Ta-  
bernaculum siquidem in huius mun-  
di deserto constructum est militans  
ecclesia ad instar illius (que sursum  
est) hierusalem ordinata. Cuius quod-  
dem militantis ecclesie fundamen-  
ta in montibus sanctis propheta

Fig. 3. — LETTRE DE SOMME DE GERING (Paris 1473).

plaires d'une même lettre; les points d'exclamation, si fréquents dans ces textes, ne s'alignent pas avec le pied des lettres. Les capitales, au contraire, sont remarquables et d'une grande élégance; la lettre A est légèrement penchée en avant; le signe & est aussi peu gracieux que possible. En somme, l'examen de cet alphabet donne une impression singulière de laisser-aller; son dessinateur semble n'avoir obéi à aucun canon, n'avoir suivi aucune règle dans la conformation des lettres, ni dans leur espacement, sinon pour les capitales; c'est l'enfance de l'art: de l'art de la minuscule romaine tout au moins, et quand viendra pour Gering le moment de renouveler son matériel, le nouveau romain qu'il fera graver aura un tout autre aspect (Fig. 2).

Tel est le premier romain français, éphémère, d'ailleurs, puisque, dès 1473, Gering avait réadopté ses gothiques maternelles (Fig. 3).

A Lyon, ce fut Jean du Pré qui utilisa le premier la lettre ronde, dite « romaine »; il le fit en 1490, dans une édition des *Satyres* de Juvénal commentées par Calderinus. Quand Claudin rapproche ce type de celui de Gering, c'est par une licence excessive: s'il en était ainsi, tous les romains se ressembleraient donc!

Le romain de Du Pré (Fig. 4) est plus beau que celui de Gering; il est surtout plus massif et plus homogène. Mais, à

son propos, j'ai une confession à faire, par procuration d'ailleurs : dans mon *Histoire de l'Imprimerie par l'Image*, le cliché m'a odieusement trahi ; le spécimen que j'ai donné du romain de Du Pré (t. II, p. 94), dont l'original à cliquer s'est trouvé sur l'extrême bord gauche d'une trop grande planche, a été totalement déformé à la photographie, et la capitale surtout n'a plus avec la lettre qu'elle prétend représenter qu'une lointaine et déceivante ressemblance : je suis bien obligé de m'en excuser ici !

L'alphabet dont s'est servi Du Pré dans son « Juvénal » est fort beau, remarquablement gravé et d'une graisse excellente et régulière ; la lettre e a encore quelque réminiscence gothique, le Z l'est entièrement ; le D et le G semblent appartenir à un corps plus petit ; les abréviations sont nombreuses.

Les *Satyres* paraissent être le seul livre que Du Pré ait imprimé en romain ; comme Gering, il revint aux gothiques, et plus que lui encore, il mourut dans son impénitence.

Il faut arriver au magnifique romain de *Poliphile* de Manuce (Fig. 5) pour voir la lettre ronde s'acclimater et se répandre en France, encore ne fut-ce que longtemps après la publication du somptueux livre vénitien.

Ast illis quos arma tegunt:& balteus ambit.  
Quod placitum est illis præstatur tps agēdi:  
Nec res atteritur longo sufflamine litis.  
Solis præterea testandi militibus ius  
Viuo patre datur:nam quæ sunt parta labore  
Militiæ:placuit non esse in corpore census:  
Omne tenet cuius regimen pater:ergo coranū  
Signorum comitem:castrorūq; æra merentem  
Quāuis iā trēul?captat pāter:hūc labor æqu?  
Prouehit:& pulchro reddit sua dona labori  
Ipsius certe ducis hæc referre uidentur:  
Ut qui fortis erit:sit foelicissimus idem:  
Ut læti phaleris omnes:& torquibus omnes.

Fig. 4. — ROMAIN DE J. DU PRÉ (Lyon, 1490).

NARRA QVIVI LA DIVA POLIA LA NOBILE ÈT  
 ANTIQVA ORIGINE SVA.ET COMO PER LI PREDE  
 CESSORISVTRIVISIO FVE EDIFICATO.ET DI QVEL  
 LA GENTE LELIA ORIVNDA.ET PER QVALE MO-  
 DO DISAVEDVTA ET INSCIA DISCONCIAMENTE  
 SE INAMOROE DI LEI IL SVO DILECTO POLIPHILO.

**N**E MIE DEBILE VOCE TALE O GRA  
 tiose & diue Nymphæ absone peruenerãno &  
 inconcine alla uostra benigna audiétia, quale  
 laterrificca raucitate del urinante Esacho al sua-  
 ue canto dela piangeuole Philomela. Nondi  
 meno uolendo io cum tuti gli mei exili cona-  
 ti del intellecto, & cum la mia paucula sufficié-  
 tia di satiffare alle uostre piaceuole petitione,  
 non ristarò al potere. Lequale semota qualúque hesitatione epse piu che  
 si congruerebbe altronde, dignamente meritano piu uberrimo flúuio di  
 eloquentia, cum troppo piu rotunda elegantia & cum piu exornata poli-  
 tura di pronútiato, che in me per alcuno pacto non si troua, di cõseguire  
 il suo gratioso affecto. Ma a uui Celibe Nymphæ & adme alquãto, quan-  
 túche & confusa & incomptaméte fringultiéte haro in qualche portiu-  
 cula gratificato assai. Quando uoluntarosa & diuota a gli desii uostri &  
 postulato me prestaro piu presto cum lanimo nõ mediocre prompto hu-  
 mile parendo, che cum enucleata tersa, & uenusta eloquentia placédo. La  
 prisca dunque & ueterrima geneologia, & profapia, & il fatale mio amore  
 garrulando ordire. Onde gia effendo nel uostro uenerando conuentuale

Fig. 5. — ROMAIN DU « POLIPHILE » DE MANUCE (Venise, 1499).

DE  
L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR  
A LYON

